

CHARTRE DE LA PROPRETÉ URBAINE

ENTRE LES HABITANTS ET LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS

Désireux de participer activement à l'effort collectif en faveur d'une meilleure propreté de proximité dans la Ville de Fleury-Mérogis, et soucieux de respecter les modalités de gestion et de tri de mes déchets, je m'engage à :

- Ne pas déposer sur la voie publique des sacs poubelles et déchets divers et les jeter exclusivement dans les conteneurs enterrés implantés en centre-ville ou dans les bacs roulants de mon quartier,
- Respecter le règlement de collecte,
- Ne pas jeter les mouchoirs papiers, les mégots éteints, les chewing-gums, les petits déchets divers dans la rue ou sur le domaine public,
- Respecter mon environnement et de ne pas cracher ou uriner sur le domaine public,
- Ramasser les déjections de mon animal domestique dans la rue ou les zones engazonnées à l'aide de sacs jetables,
- Ne pas nourrir les pigeons qui posent de vrais problèmes sanitaires.

SI JE SUIS UN PARTICULIER, JE M'ENGAGE ÉGALEMENT À :

- Utiliser des sacs poubelles solides, fermés et d'un volume adapté pour ne pas bloquer les goulottes d'introduction des conteneurs enterrés,
- Respecter les consignes de tri des déchets ménagers,
- Laisser à mon fournisseur d'électroménager ou produits hi-fi, mon appareil défectueux ou vieillissant lors de l'achat d'un nouvel équipement,
- Utiliser la déchetterie pour les déchets ne pouvant pas être ramassés par le service de collecte (encombrants, végétaux, gravats, cartons, déchets toxiques ou dangereux...).

SI JE SUIS UN COMMERÇANT, UN PROFESSIONNEL, JE M'ENGAGE ÉGALEMENT À :

- Utiliser des sacs poubelles solides, fermés et d'un volume adapté pour ne pas bloquer les goulottes d'introduction ou les éventuelles trappes commerciales des conteneurs enterrés,

- Respecter les consignes de tri des déchets ménagers,
- Être un relais d'information et de sensibilisation auprès de mes clients et partenaires,
- Être vigilant et actif sur le maintien de la propreté autour de mon établissement,
- Utiliser les déchetteries pour les déchets spécifiques de mon activité ne pouvant pas être ramassés par le service de collecte.

Nom, adresse et mail éventuel du signataire :

.....
.....

Signature :

DE SON CÔTÉ, LA VILLE DE FLEURY-MÉROGIS S'ENGAGE À :

- Organiser des actions de nettoyage efficaces et identifiées par rapport aux besoins,
- Optimiser le travail des agents du service Propreté, Espaces verts sur le terrain,
- Respecter les orientations nationales environnementales, notamment en matière de préservation des ressources,
- Améliorer la desserte en conteneurs enterrés pour la collecte des déchets,
- Pratiquer le tri des déchets et développer des filières de traitement des déchets respectueuses de l'environnement,
- Informer et sensibiliser le public.